

OFFICE OF THE LAW CLERK AND PARLIAMENTARY COUNSEL BUREAU DU LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

PAR COURRIEL

Le 10 décembre 2020

M. Jean-François Pagé Greffier du Comité Comité permanent de la santé Chambre des communes 131, rue Queen, 6^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

OBJET: Ordre de la Chambre des communes du 26 octobre 2020

Je vous écris en référence à l'ordre de la Chambre des communes du <u>26 octobre 2020</u> (l'« Ordre »), qui donne au Comité permanent de la santé (le « Comité ») l'instruction de mener une étude sur la situation d'urgence à laquelle les Canadiens font face avec la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19, et qui exige la production de documents provenant de divers ministères gouvernementaux et cabinets ministériels en lien avec l'étude.

L'Ordre prévoit également qu'avant leur dépôt à la Chambre et leur distribution au Comité, tous ces documents doivent être approuvés par mon bureau à des fins de protection de la vie privée et de la sécurité nationale et, dans le cas des documents concernant le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 et ses sous-comités, il exige en outre le caviardage de l'information dont la divulgation pourrait vraisemblablement entraver des négociations contractuelles ou autres entre le gouvernement du Canada et une tierce partie.

Le 7 décembre 2020, mon bureau a reçu des documents du greffier du Bureau du Conseil privé (BCP), du cabinet du ministre de la Santé, du cabinet du ministre de Services publics et Approvisionnement Canada et du Cabinet du premier ministre. Dans chaque cas, les documents étaient accompagnés d'une lettre, que je joins en annexe à titre d'information.

... /2

Mon bureau a reçu approximativement 5,000 documents (totalisant presque 27,000 pages), que nous sommes en train de revoir et d'approuver. À ce stade-ci, nous croyons être en mesure d'examiner et de caviarder les documents dans les sept jours suivant leur réception. Advenant un changement, nous en informerons le Comité et demanderons une prolongation suivant les dispositions de son deuxième rapport, adopté par la Chambre le <u>4 décembre 2020</u>.

En ce moment, nous voulons informer le Comité de ce qui suit. Premièrement, les lettres qui accompagnent les documents indiquent que les documents ne constituent que la première de plusieurs séries de documents qui seront produits en réponse à l'Ordre. Mon bureau s'attend donc à recevoir d'autres séries de documents de la part du gouvernement.

Deuxièmement, comme le greffier du Conseil privé l'a indiqué dans sa lettre du 27 novembre 2020 adressée au Comité – et comme l'a confirmé notre examen des documents en cours – la majorité des documents sont dans une seule langue officielle. Cela est contraire à la pratique de longue date que le gouvernement suit normalement et qui consiste à fournir à la Chambre et à ses comités des documents dans les deux langues officielles conformément à l'article 32(4) du Règlement qui prévoit que les documents qui sont distribués ou déposés à la Chambre doivent l'être dans les deux langues officielles. Nous notons que le Comité a également exigé dans son deuxième rapport que tous les documents lui soient distribués dans les deux langues officielles.

Par conséquent, bien que nous prévoyions d'être en mesure de terminer l'examen et l'approbation des documents que nous avons reçus dans le délai prescrit par l'Ordre, seuls les documents dans les deux langues officielles pourront être déposés à la Chambre le 16 décembre 2020, qui est la prochaine opportunité disponible pour le dépôt après que mon Bureau ait terminé son travail. J'ai écrit au greffier du Conseil privé, M. lan Shugart, pour lui demander si le gouvernement avait l'intention de nous transmettre des versions traduites des documents unilingues et, dans l'affirmative, quand nous pourrions nous attendre à les recevoir. Je joins également cette lettre en annexe à titre d'information.

Nous tiendrons le Comité au courant de l'évolution de la situation, y compris une fois que le gouvernement nous aura informés de ce qu'il entend faire quant à la production et à la traduction des documents. Nous demeurons bien sûr à la disposition du Comité pour lui fournir l'assistance ou les renseignements dont il pourrait avoir besoin.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Philippe Dufresne

Légiste et conseiller parlementaire

Mhilyin Onf

Tél.: 613-996-6063 Fax: 613-992-4317 Courriel: lc-bl@parl.gc.ca

ANNEXES

Lettre du Bureau du Conseil privé

Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet



Greffier du Conseil privé et Secrétaire du Cabinet

K1A 0A3

0 7 DEC. 2020

Monsieur Philippe Dufresne Légiste et conseiller parlementaire 131, rue Queen, 6e étage Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Je vous écris pour faire le point sur les efforts de la fonction publique visant à répondre à la motion adoptée par la Chambre des communes le 26 octobre 2020 concernant la production de documents liés à la réponse du gouvernement du Canada face à la pandémie de la COVID-19.

Suite à ma lettre du 27 novembre 2020, un premier lot de documents vous a été fourni. Tel qu'indiqué, le travail requis afin de répondre à la motion a été d'une ampleur qui a rendu impossible le respect de l'échéance. Les ministères continuent de travailler activement pour répondre à la motion. J'ai demandé à ce que les fonctionnaires du Bureau du Conseil privé et du ministère de Justice Canada vous tiennent au courant des dates auxquelles vous recevrez le prochain lot de documents et les suivants.

Soyez assuré que nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour terminer le travail dans les plus brefs délais.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

lan Shugart

Canadä

Tél.: 613-996-6063 Fax: 613-992-4317 Courriel: lc-bl@parl.gc.ca

Lettre du Cabinet du premier ministre



Ottawa, Canada K1A 0A2

7 décembre 2020

M. Philippe Dufresne Légiste et conseiller parlementaire 131, rue Queen, 7e étage Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe environ 3 000 pages de documents en réponse à la motion du 26 octobre, afin que vous puissiez les examiner.

En vue de fournir au Comité des renseignements pertinents, nous avons pris des mesures pour réduire la duplication des documents, bien qu'il reste quelques cas de duplication en raison de l'important volume de documents combiné avec le court délai stipulé dans la motion. De plus, nous avons tâché de réduire le nombre d'éléments destinés au grand public. Il s'agit notamment de communiqués, de discours prononcés lors de conférences de presse, de transcriptions et de résumés de conférences de presse, de réponses de l'équipe des relations avec les médias et de messages clés pour le public.

Nous avons exclu de l'ensemble des documents ceux qui portent sur des questions confidentielles du caucus et des députés (comme les questions liées à des électeurs ou à des délibérations internes du caucus), l'information personnelle liée à la nomination d'individus, ou les documents qui ne contiennent qu'un passage pertinent et dont le reste est sans lien avec le sujet visé. Par exemple, un document portant sur la prolongation de la Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national (LPRESPIN), dans laquelle l'EPI est simplement mentionné au passage.

En plus des quelque 3 000 pages fournies aujourd'hui, d'autres documents pertinents vous seront remis le plus rapidement possible, après avoir été examinés par des fonctionnaires impartiaux du Bureau du Conseil privé. Ces documents supplémentaires seront examinés et évalués conformément aux méthodes par lesquelles la fonction publique examine ses propres documents, et vous seront ensuite remis à la première occasion.

Veuillez noter que pour fournir ces documents le plus rapidement possible, nous les avons soumis dans la langue dans laquelle ils étaient disponibles dans notre système.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Salutations,

Melissa George

Conseillère en ressources humaines Cabinet du premier ministre du Canada

Canadä

Lettre du cabinet du ministre des Services publics et Approvisionnement Canada

M. Philippe Dufresne Légiste et conseiller parlementaire 131, rue Queen, 6e étage Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Je vous écris pour faire le point sur les démarches entreprises au sein du cabinet du ministre des Services publics et de l'Approvisionnement suite à la motion adoptée par la Chambre des communes le 26 octobre 2020 pour la production de documents relatifs à la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19.

Nous vous envoyons aujourd'hui un premier lot de documents et poursuivons activement nos efforts en vue de produire tous les documents exigés par la motion.

D'autres documents pertinents suivront donc dès que possible, une fois qu'ils auront été revus par un groupe de fonctionnaires non partisans.

Soyez assuré que nous mettons tout en œuvre pour achever ce travail dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

[ORIGINAL SIGNÉ]

Stevie O'Brien
Chef de cabinet
Cabinet du ministre des Services publics
et de l'Approvisionnement

Lettre du cabinet du ministre de la Santé



Minister of Health

Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

M. Philippe Dufresne Légiste et Conseiller Parlementaire Septième Étage, 131 Rue Queen Chambre des Communes Ottawa ON K1A 0A6

Chère Mr. Dufresne,

Je vous écris pour vous fournir une mise à jour sur les efforts du Bureau du Ministre de la Santé pour répondre à la motion adoptée par la Chambre des Communes le 26 Octobre 2020 sur la production des documents relié à la réponse du Gouvernement du Canada sur la pandémie de la COVID-19.

Nous vous fournissons aujourd'hui le premier paquet de document, mais le bureau du Ministre de Santé continue de travailler activement pour répondre à la demande de la motion.

En addition au document présenté aujourd'hui, d'autre document d'importance seront fournis aussi vite que possible, suivant une revue d'un groupe de travail publique non-partisan.

Soyez assurés que nous nous engageons à faire tout notre possible pour achever les travaux dans le plus brefs délais.

Sincèrement,

Sabina Saini Chef de Cabinet

Bureau du Ministre de la Santé

Canada

Tél.: 613-996-6063 Fax: 613-992-4317 Courriel: lc-bl@parl.gc.ca

Lettre du légiste et conseiller parlementaire au greffier du Conseil privé



OFFICE OF THE LAW CLERK AND PARLIAMENTARY COUNSEL BUREAU DU LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

PAR COURRIEL

Le 9 décembre 2020

M. Ian Shugart Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet Bureau du Conseil privé 80, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Monsieur,

OBJET: Motion adoptée par la Chambre des communes le 26 octobre 2020

Je vous écris pour faire suite aux lettres du 7 décembre 2020 que j'ai reçues de vous, du Cabinet de la ministre de la Santé, du Cabinet de la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada et du Cabinet du Premier ministre fournissant à mon Bureau des documents produits en réponse à la motion adoptée par la Chambre des communes le 26 octobre 2020.

Mon Bureau a reçu les documents et constate que, tel que vous l'aviez indiqué dans votre lettre du 27 novembre, 2020 au Comité permanent de la Santé, la plupart d'entre eux ont été fournis dans une seule langue officielle. Je vous écris donc pour savoir si, conformément aux attentes et aux pratiques de longue date lorsque le gouvernement fournit des documents aux fins d'un dépôt en Chambre ou en comités, vous alliez nous faire parvenir également des traductions des documents dans l'autre langue officielle. Dans l'affirmative, pourriez-vous m'indiquer quand nous pourrons les recevoir?

Je vous saurais gré de bien vouloir me répondre dans les plus brefs délais dans les circonstances et vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Philippe Dufresne

Légiste et conseiller parlementaire

... /2

7-02 – 131 Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6

Tel: 613-996-6063 Fax: 613-992-4317 Email: lc-bl@parl.gc.ca

Tél.: 613-996-6063 Fax: 613-992-4317 Courriel: lc-bl@parl.gc.ca

- 2 -

c.c.

Mme Sabina Saini Chef de cabinet Cabinet de la Ministre de la Santé 70, promenade Columbine Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Mme Stevie O'Brien Chef de cabinet Cabinet de la Ministre des Services publics et Approvisionnement Canada 11, rue Laurier Gatineau (Québec) K1A OS5

Mme Melissa George Conseillère en ressources humaines Cabinet du Premier ministre 80, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0A3

7-02 – 131 Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6 Tel: 613-996-6063 Fax: 613-992-4317 Email: <u>lc-bl@parl.gc.ca</u>

Tél.: 613-996-6063 Fax: 613-992-4317 Courriel: lc-bl@parl.gc.ca